LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics

RGTR

Luxembourg, le 10.08.2026

AVIS Perturbation 2026/726 du 10.08.2026

Objet: Ligne 792, 832, 904, 933

En raison de travaux routiers, la rue Kräizerbucherstrooss ainsi que la rue Sëllerstrooss à Schweich seront barrées à toute circulation

du mercredi 2 septembre 2026, 6h00 au jeudi 3 septembre 2026, 22h00.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux :

Ligne 792

Les courses d'autobus concernées en provenance de Hobscheid circuleront après la desserte de l'arrêt Hobscheid-Steekaul à droite CR106B – à droite N8 en direction de Saeul – N12 en direction de Rippweiler – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Hobscheid-Ehnerpad, -Kreizerbuch, Schweich-Peiffer, Elvange-Gesanksbau, Noerdange-Scheiweswies, -Beim Kiirfecht, -Ale Pompjesbau et Rippweiler-Beim Nössert.

Lignes 832 et 904

Les courses d'autobus concernées en provenance de Hobscheid circuleront après la desserte de l'arrêt Hobscheid-Steekaul à droite CR106B – à droite N8 en direction de Saeul – N12 en direction de Rippweiler rond-point – N24 en direction de Noerdange – à gauche CR106 vers Elvange – à droite Haaptstrooss suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Hobscheid-Ehnerpad, Kreizerbuch, Schweich-Peiffer et Elvange-Gesanksbau.

Instruire personnel intéressé!

Ligne 933

Les courses d'autobus concernées en provenance de Saeul continueront leur trajet sur la N12 direction Rippweiler – rond-point – N24 en direction de Noerdange suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis l'arrêt de Schwebach-Am Duerf, les localités Kapweiler, Calmus, Ehner, ainsi que les arrêts de Noerdange-Scheiweswies et -Beim Kiirfecht.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s).